



Secteur de la construction en France: valoriser un potentiel de croissance en accélérant la sortie de crise

26 mars 2014

Didier Moizo, Conseiller sectoriel
✉ didier.moizo@eulerhermes.com

En résumé

- Des difficultés persistantes en 2013 et des perspectives maussades en 2014 (-1,5% en volume) dans un secteur aux multiples facettes
- Le secteur de la construction recèle toujours des potentialités de croissance selon ses différents métiers et il favorise le développement économique au-delà de sa contribution directe de 5% au PIB
- L'accélération de la sortie de crise demeure tributaire de la mise en œuvre de mesures de soutien à la dimension de la complexité du secteur

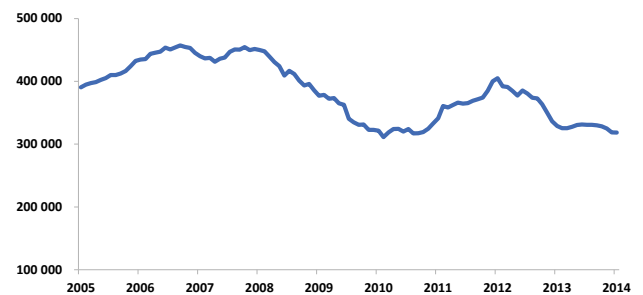
Des difficultés persistantes en 2013 et des perspectives maussades en 2014 dans un secteur aux multiples facettes

Au cours de l'année 2013, les mises en chantier de logements neufs ont reculé en glissement annuel en France de -5% (318 748 vs 336 277 fin 2012), loin de l'objectif de 500 000 mises en chantier souhaité en début d'année par les pouvoirs publics. Plus préoccupant, elles se sont affaïssées de -3% en cumulé au cours des deux derniers mois de l'année 2013, ce qui constitue un mauvais présage pour 2014. Malgré l'inflexion du rythme de baisse des mises en chantier, on est entré en 2013 en "zone rouge", c'est-à-dire en dessous du seuil de 350 000 qui est un niveau minimum pour répondre aux besoins annuels nouveaux compte tenu de l'évolution sociologique et démographique.

Les statistiques des permis de construire dans le résidentiel ne laissent pas augurer d'un redressement au premier semestre 2014. Ils ont reculé significativement au cours de l'année 2013, (-11,7%), baisse principalement constatée au cours du second semestre.

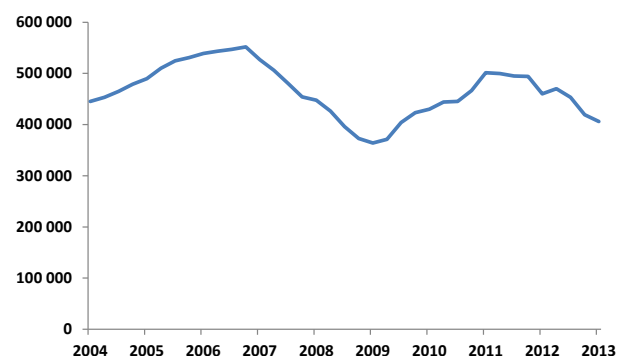
L'évolution de l'indice de production du ciment confirme les difficultés du secteur. Il est en fin d'année 2013 au plus bas niveau depuis 2001, et inférieur de 23% au point haut de mars 2007.

Chart 1: Évolution des mises en chantier (logements neufs, 12 mois glissant)



Sources : INSEE, Euler Hermes

Chart 2: Évolution des permis de construire (résidentiel, 12 mois)



Sources : Ministère de l'Écologie, Euler Hermes

Les réalités et l'analyse de l'ensemble du secteur sont plus complexes car il comprend de multiples métiers dont la construction non-résidentiel et les travaux publics. S'ils sont également en berne en 2013 avec des baisses en volume respectivement estimées à -3% et -4%, ils répondent à des problématiques propres. De ce fait, des embellies dans certains segments ou régions peuvent permettre d'atténuer les difficultés du secteur en 2014 malgré des perspectives globales maussades. Au total, l'activité du secteur de la construction pourrait à nouveau se contracter en volume en 2014 de -1,5%.

Le secteur de la construction recèle des potentialités de croissance selon ses différents métiers et il favorise le développement économique

La construction occupe une place déterminante dans l'économie française. Elle représente 5% du PIB et 25% de l'investissement. En termes d'emplois, 1,3 million de personnes sont employées dans la construction, c'est-à-dire environ 5% de la population active dont de nombreux intérimaires. Tout accroissement de l'activité a un effet positif immédiat sur l'emploi, d'autant qu'il s'agit d'un secteur aux activités non délocalisables.

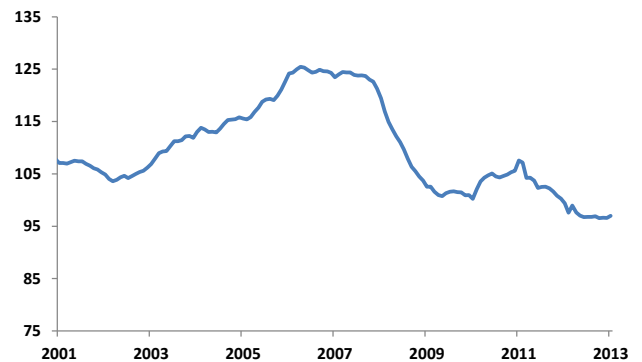
Quatre grandes entreprises de construction françaises sont parvenues à se hisser dans le top 10 européen en fonction du chiffre d'affaires. Les sociétés françaises du BTP sont ainsi en bonne position pour tirer avantage du grand programme de construction de routes et de logements lancé par la Russie pour la période 2014/2020.

A la différence d'autres pays européens, la démographie française constitue un facteur de croissance de la construction de logements. Le taux de croissance annuel moyen de la population pour la décennie en cours est de 0,5%, alors que la population allemande pourrait continuer à se contracter. En France, le déficit de logements concerne 700 000 personnes.

Par ailleurs, la France affiche un taux de vacance de logements de l'ordre de 7% dont une partie nécessite des travaux de rénovation avant leur retour sur le marché. Le respect des normes environnementales constitue également un facteur d'expansion potentielle. Les besoins sont immenses: 75% des logements environ nécessitent des travaux d'amélioration. A court terme, l'état d'au moins 100 000 logements requiert une réhabilitation d'urgence.

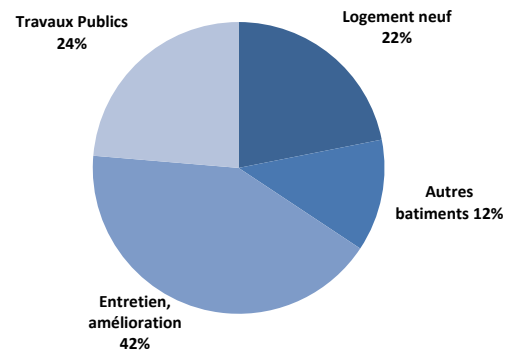
Dans le domaine des infrastructures, les retards pris dans l'entretien et la modernisation des routes et des voies ferrées pour des raisons budgétaires, encore amplifiés par la suspension de l'écotaxe représentent plusieurs centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires. Certaines de ces dépenses vont progressivement devenir incontournables. Les grands chantiers de lignes LGV, aujourd'hui mis en retrait, auraient pu dynamiser le secteur des travaux publics.

Chart 3 : Indice de production de ciment, base 100 = 2010



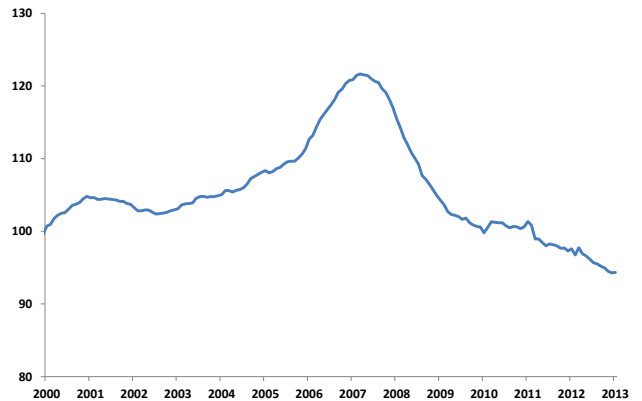
Sources : INSEE, Euler Hermes

Chart 4 : Structure du marché de la construction (en % du montant)



Source : Euler Hermes

Chart 5 : Indice de production en volume dans le génie civil



Sources : Eurostat, Euler Hermes

Chart 6 : Classement des grandes entreprises de construction en Europe en fonction du chiffre d'affaires

	Groupe	Pays		Groupe	Pays
1	VINCI	France	6	EIFFAGE	France
2	ACS	Espagne	7	BALFOUR	Roy. Uni
3	BOUYGUES	France	8	COLAS	France
4	HOTCHIEF	Allemagne	9	STRABAG	Autriche
5	SKANSKA	Suède	10	FCC	Espagne

Source : Euler Hermes

L'accélération de la sortie de crise demeure tributaire de la mise en œuvre de mesures de soutien à la dimension de la complexité du secteur

La satisfaction des besoins identifiés apporterait un volant d'activité, créerait des emplois, et contribuerait à une meilleure efficacité économique. Des mesures de soutien ciblées provoqueraient l'élan dont le secteur a besoin. En effet, les entreprises de la construction ont été fragilisées par plusieurs années de crise, d'autant qu'il s'agit pour beaucoup de petites structures faiblement capitalisées qui ne sont pas parvenues à reconstituer leurs fonds propres mis à mal par la crise de 2009.

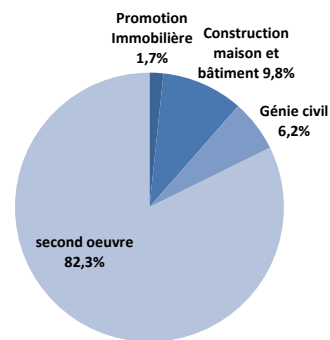
Le nombre de défaillances dans la construction est très élevé : 15 500 en 2013, autant qu'en 2012, signe d'une fragilité structurelle. Elles représentent encore 25% de l'ensemble des défaillances, ce qui est disproportionné en comparaison du poids économique du secteur et conforte la nécessité de mesures spécifiques de soutien à ce secteur.

Le segment du second œuvre, où l'on retrouve beaucoup de petites entreprises paye un lourd tribut à ces fragilités. A contrario, des mesures spécifiques peuvent leur donner un ballon d'oxygène. Le taux de TVA à 5% dans la rénovation thermique en est une illustration.

Le décrochage du secteur de la construction qui a débuté en 2008 n'a bénéficié d'aucun rebond depuis cette date, mais seulement d'un palier en 2011, contrairement au secteur des biens d'investissement manufacturés. Cette tendance confirme la nécessité de mesures dédiées au secteur qui avaient contribué à réduire depuis 2000 la volatilité de son activité (3,1% versus 6,6% pour les biens d'investissement manufacturés).

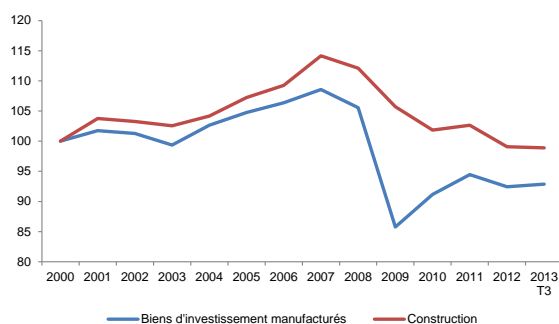
Des mesures adaptées contribueraient à renforcer le climat de confiance dans la construction. Un signal est nécessaire au regard de l'évolution de l'indice de confiance du secteur qui est en février 2014 (-31) proche de l'opposé de la valeur affichée en septembre 2007 (+29) pour une valeur moyenne proche de -7. A défaut, la sortie de crise sera plus longue et plus incertaine. Leur urgence est renforcée par le phénomène d'inertie qui retardera leurs effets bénéfiques sur les entreprises et l'emploi.

Chart 7 : Défaillances par métier en 2013 (en % du nombre)



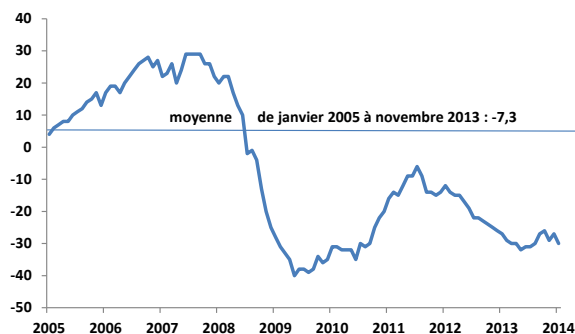
Sources : OCDE, Euler Hermes

Chart 8 : Indice de production dans la construction et les biens d'investissements manufacturés



Sources : OCDE, Euler Hermes

Chart 9 : Indice de confiance dans la construction



Sources : OCDE, Euler Hermes

DISCLAIMER

These assessments are, as always, subject to the disclaimer provided below.

This material is published by Euler Hermes SA, a Company of Allianz, for information purposes only and should not be regarded as providing any specific advice. Recipients should make their own independent evaluation of this information and no action should be taken, solely relying on it. This material should not be reproduced or disclosed without our consent. It is not intended for distribution in any jurisdiction in which this would be prohibited. Whilst this information is believed to be reliable, it has not been independently verified by Euler Hermes and Euler Hermes makes no representation or warranty (express or implied) of any kind, as regards the accuracy or completeness of this information, nor does it accept any responsibility or liability for any loss or damage arising in any way from any use made of or reliance placed on, this information. Unless otherwise stated, any views, forecasts, or estimates are solely those of the Euler Hermes Economics Department, as of this date and are subject to change without notice. Euler Hermes SA is authorised and regulated by the Financial Markets Authority of France.

© Copyright 2014 Euler Hermes. All rights reserved.